

## **1** Présentation générale du service

L'Unité Mobile de Soins Palliatifs est une unité fonctionnelle du département de médecine 1.

C'est une équipe mobile qui intervient auprès des patients hospitalisés dans les services de soins du CHPF qui sont atteints d'une maladie grave, évolutive, non guérissable ou pour laquelle il n'y a plus de possibilité de traitement curatif.

L'unité propose également des consultations externes médicales et psychologues ainsi que des consultations à domicile à raison d'une demi-journée par semaine. L'Unité a un rôle principalement consultatif et ne se substitue pas au médecin référent du patient.

La prise en charge palliative s'inscrit dans une démarche pluridisciplinaire centrée sur la personne.

## **2** Organisation de l'unité

Les praticiens hospitaliers demandent l'intervention de l'EMSP après accord du patient et/ou de sa famille pour :

- Des symptômes réfractaires
- Un soutien psychologique du patient
- Un soutien de l'entourage du patient
- La cohérence du projet de soins
- Une aide à la réflexion éthique
- Des conseils sur des soins infirmiers
- Un soutien de l'équipe de soins
- Une coordination pour les retours à domicile avec un suivi EMSP

L'EMSP propose également des séances de :

- Musicothérapie
- D'hypnothérapie
- D'aromathérapie